



# AVALANCHE



## A faire

- S'informer si son domicile est dans une zone de danger
- Ecouter la radio et suivre les consignes des autorités
- Si possible, couper l'électricité, le gaz et fermer l'eau
- Fermer les portes, fenêtres et les volets
- Sortir uniquement sur ordre d'évacuation
- Apporter de l'aide aux personnes vulnérables
- Informer le voisinage



## Si une évacuation est ordonnée

- Prendre avec soi le matériel personnel (consigne : matériel pour une évacuation)
- Ne pas rentrer chez soi sans autorisation
- Ne pas rebrancher l'électricité, le gaz et l'eau sans autorisation



## Se renseigner

- **Portail des dangers naturels**  
[www.dangers-naturels.ch](http://www.dangers-naturels.ch)

